

EXPEDITION

S.C.P Stéphane EMERY - Thierry LUCIANI - Jacques ALLIEL- Marc DYMANT
Huissiers de Justice associés
11, rue de Milan - 75009 Paris
Tél 01. 45. 26. 91. 99
Fax 01. 48. 78. 55. 03

**PROCES-VERBAL DE
DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE TRENTE MARS DE 10H30 A 11H30**

A LA REQUETE DE :

Le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ci-après dénommé Le CIC, Société Anonyme au capital de 608 439 888 euros, ayant son siège social au 6, avenue de Provence 75009 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 542 016 ; agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration ; Monsieur Nicolas THERY et de son Directeur Général, Monsieur Alain FRADIN, représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

LAQUELLE ELIT domicile au cabinet de **Maître Isabelle SIMONNEAU**, membre de la SELARLU IS AVOCAT, Avocat Associé au Barreau de PARIS, demeurant 30, avenue du Président Kennedy 75016 PARIS TEL : 01 44 14 69 10, qui se constitue sur la présente procédure de saisie immobilière.

EN VERTU DE :

- De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Lionel PIRES, notaire associé à COMPIEGNE (60) e date du 3 octobre 2006. contenant prêt au profit de la société dénommée «
par le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL d'un montant de 73 800 euros avec intérêts au taux de 3,850 % au taux effectif global annuel de 4,538% au moyen de 180 mensualités d'un montant de 555,12 euros assurance incluse, modifié par un avenant en date du 20 octobre 2010 fixant un nouveau taux d'intérêts de 3,25 % et un amortissement sur une durée de 132 mois par échéance de 538,61 euros assurance incluse et d'une lettre mise en demeure envoyée en recommandée avec accusé de réception en date du 16 novembre 2016 adressée au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL à la société dénommée et prononçant la déchéance du terme.
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière demeuré infructueux.
- Des articles R 322-1 et suivants du code de procédure civile d'exécution.

A L'ENCONTRE DE :

- **La société dénommée** société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros immatriculée sous le numéro 389 856 154 au RCS d PARIS, dont le siège social est sis 26 boulevard de Clichy 75018 PARIS prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, Thierry LUCIANI, Huissier de Justice associé, au sein de la Société Civile Professionnelle Stéphane EMERY - Thierry LUCIANI – Jacques ALLIEL – Marc DYMAN, Huissiers de Justice associés à la résidence de 75009 PARIS, y demeurant 11, rue de Milan, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à 10h30 (dix heures trente) à PARIS 75018, 109 Bis rue du Mont Cenis, en présence des personnes prévues à l'article L 142-1 du Code de procédure d'exécution à savoir :

- , diagnosticien de chez ALLIANCE
DIAGNOSTICS..

Là étant, je constate l'existence des biens suivants :

DESIGNATION GENERALE

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier sis à PARIS 75018, 109 Bis rue du Mont Cenis et 90 rue Duhesme, cadastré Section BE numéro 96 pour une contenance de 5 ares et 96 centiares.

DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS MIS EN VENTE :

- LE LOT NUMERO VINGT SIX (26)

Au deuxième sous-sol, une CAVE.

Et les 3/10 000 èmes des parties communes générales.

-LE LOT NUMERO SOIXANTE HUIT (68)

Au premier étage, escalier 2, (rue Mont Cenis) à droite en sortant de l'ascenseur, porte de droite portant la lettre C, un APPARTEMENT : entrée, salle de séjour, chambre, cuisine, salle de bains et water-closets.

Et les 205/10,000èmes des parties communes générales.

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent avec aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve autre que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

ORIGINE DE PROPRIETE

Ces biens et droits immobiliers appartiennent à la Société dénommée _____ par suite de l'acquisition qu'elle en a faite suivant acte reçu par Maître BRUNEL, notaire à AIX LE S BAINS en date du 11 janvier 1993, publié au Service de la Publicité Foncière de PARIS-10, le 11 mars 1993 volume 1993P, numéro 1365.

Arrivant sur place, je rencontre une dame qui me déclare être Madame _____, locataire de la partie saisie, qui m'autorise à pénétrer dans les lieux après que je lui ai décliné mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission.

DESCRIPTION DETAILLEE

HALL D ENTREE

Le sol est recouvert d'un parquet de couleur taupe en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Cette pièce prend jour par une fenêtre donnants sur une terrasse aménagée.

CUISINE

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien en état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Présence de deux placards muraux.

Un évier double bac avec robinet à bec.

Cette pièce prend jour par une fenêtre donnant sur une terrasse.

SEJOUR AVEC TERRASSE

Le sol est recouvert d'un parquet de couleur taupe en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanches en bon état.

Les murs coté terrasse sont recouverts d'une peinture de couleur grenat en bon état.

WC

Le sol est recouvert d'un petit carrelage en bon état mais ancien.

Le murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Présence d'un WC double abattant.

SALLE DE BAINS

On y accède par une porte coulissante.

Le sol est recouvert d'une carrelage de petite taille en bon état mais ancien.

Les murs et le plafond sont à l'identique que dans les WC : recouverts d'une peinture de couleur blanche et avec du carrelage de couleur blanche en plus.

Présence d'une baignoire, d'un lavabo avec mitigeur.

CHAMBRE

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Et de tout ce que dessus j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour valoir et servir ce que de droit.

Le présent procès verbal contient sept (07) pages



Thierry LUCIANI